

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 01/06/2023

N°898

Jean-Noël BARROT annonce retenir 42 recommandations du rapport remis par la French Tech Finance Partners afin de renforcer l'écosystème tech français

Annoncé en décembre 2022 par Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et Jean-Noël BARROT, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, et lancé en janvier 2023, le French Tech Finance Partners, instance de 16 membres représentative des acteurs investissant dans la tech française, publie son premier rapport remis à Jean-Noël BARROT début avril.

Ce rapport contient 92 recommandations faites à la puissance publique pour renforcer l'écosystème tech français. Il est le fruit de trois mois de travail des quatre sous-groupes chargés chacun d'un sujet-clé pour la tech : le financement des startups en région, le financement de la deeptech, l'attractivité de la tech française, et les critères de sélection des programmes French Tech Next40/FT120.

Le Ministre a remercié les membres pour leur implication au service de l'intérêt général, et a d'ores et déjà indiqué que de nombreuses recommandations seraient retenues pour une mise en place rapide dans les prochains mois : 42 recommandations sont ainsi validées dont 27 seront implémentées immédiatement, et 15 instruites rapidement.

Les recommandations adoptées immédiatement incluent, par exemple, la désignation chaque année d'une Capitale Française de la Tech en région, la mise en place d'un label deeptech pour les startups et les fonds, l'inclusion de représentants de fonds d'investissements français aux déplacements officiels à l'étranger, ou encore l'audit et l'actualisation du statut de licorne pour accéder aux indices Next40/FT120.

En parallèle de l'instruction des recommandations retenues, de nouveaux sujets seront instruits par le French Tech Finance Partners au cours du deuxième semestre 2023 : la gestion des difficultés de financement ; les voies d'exit pour les startups ; l'ESG au sein de la tech. La vocation de cette instance est de participer dans la durée à la conception des politiques publiques de financement de l'innovation, pour développer l'écosystème tech français et répondre concrètement à ses attentes.

Le rapport sera mis en ligne ultérieurement.

Contacts presse:

Cabinet de Bruno LE MAIRE: 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Jean-Noël BARROT : 01 53 18 43 42 - presse@numerique.gouv.fr